

Université de Kinshasa

Journée scientifique Mgr Tharcisse TSHIBANGU du 27 décembre 2022

LA « NOUVELLE EGYPTOLOGIE » EN R.D. CONGO SELON Mgr TSHIBANGU ET L'ETUDE DU TERME « TEMOIN »

Il nous été demandé d'intervenir brièvement au cours de cette journée scientifique en l'honneur de son Excellence Monseigneur Tharcisse Tshibangu Tshishiku, que nous avons admiré depuis notre jeune âge et côtoyé quelque peu les dix dernières années de sa vie, spécialement en ce qui concerne sa passion pour l'Égypte ancienne.¹ Il y a presque une année, ce lundi 10 janvier 2022, au Musée national de la République démocratique du Congo, nous avons évoqué la contribution de Mgr Tshibangu à l'égyptologie dans ce pays. Bien que Monseigneur Tshibangu ne fût pas égyptologue de formation et de profession, nous l'avions célébré pourtant sous les cinq registres suivants:²

- « Monseigneur Tshibangu, égyptologue de cœur » ;
- « Monseigneur Tshibangu, égyptologue formé au fil des rencontres avec des maîtres et au carrefour des événements » ;
- « Monseigneur Tshibangu, Mécène et Avocat d'une 'égyptologie nouvelle' en RDC » ;
- « Monseigneur Tshibangu, Egyptologue programmeur en RDC » ;
- « Monseigneur Tshibangu, Egyptologue à juste titre ».

Ce lundi 27 décembre 2022 matin, les organisateurs nous ont prié d'indiquer l'apport de notre illustre disparu encore à la science égyptologique, précisément de la « nouvelle égyptologie » dans notre pays. Je voudrais en parler en trois moments : le Centre d'Etudes Egyptologiques Cheikh Anta Diop, la nouvelle égyptologie, et l'application de cette nouvelle égyptologie à l'étude du lexème « témoin ».

1. Centre d'Etudes Egyptologiques Cheikh Anta Diop

1.1 Création du Centre

Le Centre d'Etudes Egyptologiques Cheikh Anta Diop de Kinshasa, ou CECAD en sigle, fut créé par l'ordonnance présidentielle n° 89-287 du 09 novembre 1989. Dès le début, ce Centre fut sous les auspices du Mgr Tshibangu. Il en fut par ailleurs le « Directeur Général chargé de Mission ».³ Ce Centre fut également autonome, car le texte stipule qu'il devait « fonctionner de manière autonome, dans le cadre de l'Institut Africain d'Etudes

¹ Cette étude est aussi écrite en signe de gratitude pour mes anciens professeurs de philosophie à la Faculté jésuite de Philosophie Saint Canisius à Kimwenda, à savoir les professeurs Kaumba Lufunda et Mutunda Mwembo. Le premier m'a initié à la philosophie africaine au premier cycle et m'a mis en contact avec les documents de l'Égypte pharaonique et les écrits de Cheikh Anta Diop ; et le deuxième m'a beaucoup aidé à polir mon « habitude philosophique » durant le deuxième cycle, notamment à approfondir cette philosophie africaine, et m'a soutenu au cours de mes études approfondies d'égyptologie à l'Institut Biblique de Rome et à l'Université d'Oxford en Angleterre. Ce m'est un insigne honneur d'intervenir avec eux deux à cette journée scientifique en hommage à Monseigneur Tharcisse Tshibangu.

² Mpay Kemboly, « Monseigneur Tharcisse Tshibangu, l'égyptologue », in *Congo-Afrique*, n° 560, Décembre 2021, pp. 1083-1089.

³ Centre d'Etudes Egyptologiques Cheikh Anta Diop de Kinshasa (CECAD), *Cheikh Anta Diop et la Signification de son œuvre : Hommages à Cheikh Anta Diop publiés à l'occasion de l'inauguration officielle du « Centre d'Etudes Egyptologiques » de Kinshasa qui porte son nom, et qui fut créé par l'ordonnance n° 89-287 du 9 novembre 1989*, Editions universitaires africaines, Kinshasa, 1993, p. 47.

Prospectives (INADEP) », ⁴ et fut « rattaché à l'Université de Kinshasa ». ⁵ L'érection de ce Centre a voulu « rendre effectif un souhait profond de Cheikh Anta Diop » à l'endroit de Mgr Tshibangu, alors Recteur et Président de l'Université Nationale du Zaïre. Car Cheikh Anta Diop, aux dires de Mgr, « pensait que la localisation de ce Centre au Zaïre était objectivement justifié par l'existence d'une infrastructure universitaire et d'un environnement général humain et socio-culturel qu'il appréciait ». ⁶

1.2 Notons que le CECAD tout comme l'INADEP voient le jour à la suite du symposium international sur *l'Afrique et son avenir*, tenu à Kinshasa, au Palais du Peuple, du 20 au 30 avril 1985, à l'occasion du centenaire de la conférence de Berlin, auquel environ 200 « savants et experts, de disciplines scientifiques et techniques diverses ainsi que les responsables universitaires », ⁷ notamment Cheikh Anta Diop, ont pris part.

1.3 La mission du Centre

Le Centre d'Etudes Egyptologiques Cheikh Anta Diop a deux missions principales:

- Participer activement aux fouilles archéologiques et aux investigations linguistiques qui se poursuivent dans plusieurs centres de recherche bien renommés ;
 - S'appliquer avec un souci spécial à dégager et exploiter le message spirituel et culturel de l'Egypte au bénéfice de l'Afrique et de l'Humanité tout entière. ⁸
- Remarquons que Mgr Tshibangu désirait faire de cette deuxième mission la spécificité du Centre.

En outre, par l'érection du CECAD, Mgr souhaitait garder vivante la mémoire de Cheikh Anta Diop parmi l'élite congolaise et présenter Cheikh Anta Diop à cette même jeunesse, congolaise et africaine comme modèle de travail et de passion pour l'Afrique. En effet, Mgr Tshibangu écrit ceci :

Par la création du *Centre d'Etudes Egyptologiques Cheikh Anta Diop de Kinshasa*, la mémoire du Professeur Cheikh Anta Diop demeurera vivante parmi nous, et elle rappellera aux générations africaines à venir, le rôle qu'il aura joué, pendant le laps de temps de sa vie terrestre, dans la prise de conscience des peuples négro-africains, et dans l'invite adressée à toute l'Humanité, invite à assumer et méditer l'héritage spirituel de l'ancienne Egypte. Ami de travail et compagnon de combat pour l'élite aînée africaine contemporaine, nous proposons Cheikh Anta Diop à la jeunesse africaine consciente d'aujourd'hui, comme un grand modèle qu'elle doit avoir l'ambition d'imiter, modèle de stricte et très haute culture scientifique et d'engagement inconditionnel pour l'Afrique. ⁹

1.4 Organe de publication des recherches du Centre

Afin d'atteindre un plus grand nombre des gens et de diffuser les résultats de ses recherches, le Centre d'Etudes Egyptologiques Cheikh Anta Diop avait prévu deux organes :

⁴ *Idem.*

⁵ *Ibidem*, p. 16.

⁶ Tharcisse T. Tshibangu (Mgr), « La personnalité de Cheikh Anta Diop et son legs à l'Afrique et au Monde », in CECAD, *Cheikh Anta Diop et la Signification de son œuvre*, p. 15.

⁷ Institut Africain d'Etudes Prospectives (INADEP), *Rapport général et déclaration finale du Symposium International de Kinshasa sur l'Afrique et son avenir : Kinshasa, 20-30 avril 1985*, Editions universitaires africaines, Kinshasa, 1990, p.45.

⁸ CECAD, *Cheikh Anta Diop et la Signification de son œuvre*, p. 47.

⁹ Tharcisse T. Tshibangu (Mgr), « La personnalité de Cheikh Anta Diop et son legs à l'Afrique et au Monde », in CECAD, *op. cit.*, p. 16.

- Un périodique intitulé *Cahiers Africains d'Égyptologie*, en sigle C.A.E.;
- *Collections d'études monographiques*.¹⁰

2. La « Nouvelle Égyptologie »

2.1 Définition

C'est quoi la « nouvelle égyptologie » ou l'« égyptologie nouvelle » ? Mgr Tshibangu la définit comme une perspective au sein de la science égyptologique qui « étudie la civilisation égyptienne en tant qu'archétype de l'ensemble des civilisations négro-africaines ». ¹¹ Il explicite davantage ce qu'il comprend par cette perspective. En effet, il l'inscrit dans la voie ouverte par Cheikh Anta Diop en historiographie africaine, qui exhorte les Africains à reprendre les « valeurs spirituelles, culturelles, artistiques et les acquis scientifiques de l'Égypte ancienne, en vue de bâtir et instaurer un nouvel humanisme, pour l'Afrique et pour le monde ». ¹²

2.2 « Démarcation » de la « première égyptologie »

Mgr Tshibangu vise, à son avis, un « nouveau » courant d'études égyptologiques qui puisse servir de base à la '*renaissance africaine*' ». ¹³ Également, il fait remarquer que cette « nouvelle » orientation est quelque peu différente de la principale, qui est « purement historique et archéologique ». ¹⁴ Seulement, Mgr lui-même est bien conscient que cette perspective de pouvoir s'enrichir au présent du message spirituel de l'Égypte ancienne est déjà présente chez quelques égyptologues et dans certaines écoles d'égyptologie. ¹⁵ Par ailleurs, cette reprise de l'héritage spirituel et culturel de l'Égypte ancienne a été bien au cœur des quêtes de l'absolu et des spiritualités plus profondes à travers diverses voies, notamment la littérature hermétique alexandrine (les *Hermetica*), la gnose et la franc-maçonnerie. ¹⁶

Tout compte fait et par-delà ce qui précède, Mgr Tshibangu voudrait clairement que la voie dans laquelle il engage les études égyptologiques dans son pays se démarque du courant eurocentrique de l'égyptologie.

2.3 Objectifs de la « nouvelle égyptologie »

2.3.1 Mgr Tshibangu explicite sa perspective de l'« égyptologie nouvelle » dans la préface intitulée « un guide pour cheminer vers nos sources » au livre collectif *l'Afrique centrale et l'Égypte ancienne pharaonique* en hommage à Théophile Obenga. Cette préface indique de manière succincte et précise sa vision de l'historiographie et de l'égyptologie afrocentriques au 21^e siècle dans notre pays :

¹⁰ CECAD, *Cheikh Anta Diop et la Signification de son œuvre*, p. 47.

¹¹ Bertin Makolo Muswaswa, « Note introductive », in CECAD, *Cheikh Anta Diop et la Signification de son œuvre*, p. 4.

¹² Tharcisse T. Tshibangu (Mgr), *L'Université congolaise*, p.63. Voir aussi Ndaywel è-Nziem, « Cheikh Anta Diop », in CECAD, *Cheikh Anta Diop et la Signification de son œuvre*, p.24.

¹³ *Idem*.

¹⁴ *Idem*.

¹⁵ Tharcisse T. Tshibangu (Mgr), « La personnalité de Cheikh Anta Diop et son legs à l'Afrique et au Monde », in CECAD, *op. cit.*, p. 17, note 14.

¹⁶ Antoine Faivre, *L'Esotérisme*, collection « Que sais-je ? », PUF, Paris, 2019 (1^{ère} éd. 1992) ; Alain Bauer et Roger Dachez (dirs.), *Le livre de la Franc-maçonnerie*, collection « Que sais-je ? », Humensis, Paris, 2019, pp. 213-329 ; André-Jean Festugière, *La Révélation d'Hermès Trismégiste*, vols. 1-2, collection « Etudes bibliques », J. Gabalda et Cie, Paris, 1949-1950.

- Au niveau général de l’Afrique: enseigner l’histoire de toute discipline scientifique en mettant toujours en exergue la contribution de l’Égypte ancienne et du reste de l’Afrique, et donc sa filiation à l’Afrique ;
- Au niveau de notre région d’Afrique centrale, par exemple : étudier toute discipline, notamment l’histoire, les langues et les cultures, en mettant toujours en lien continu l’Afrique centrale et l’Égypte pharaonique, et les autres antiquités africaines par ailleurs, pourrions-nous ajouter.

2.3.2 Pour Monseigneur Tshibangu, jeter de la sorte le regard sur notre passé, notre présent et notre avenir, c’est faire de la « nouvelle égyptologie » un « **projet politique** » : c’est se libérer du colonialisme scientifique ou épistémologique ; c’est mettre en place une « politique d’inculturation » de notre historiographie et de notre prospective comme nation ; c’est mettre au monde un homme neuf muni d’une conscience historique intègre et transformatrice.¹⁷ Nous inspirant de Frantz Fanon, nous dirions que s’engager dans la « nouvelle égyptologie », c’est prendre le pari de « faire sauter le monde colonial »¹⁸ et l’enfourer au fond de notre imaginaire pour toujours.

3. Application de la « nouvelle égyptologie » : Etude du terme ‘témoin’.

Nous aimerions à présent illustrer cette méthode d’extraction du message de sagesse des grimoires de l’Égypte ancienne en recourant à l’étude du terme « témoin » en partant de son étymologie pour parvenir au domaine judiciaire. Nous nous engageons donc de la sorte à déployer la manière dont la « nouvelle égyptologie » fonctionnerait. Nous l’élaborons en trois étapes : l’étymologie grecque, l’étymologie copte, et l’étymologie « pharaonique » ou hiéroglyphique.¹⁹

3.1 L’étymologie grecque

Le lexème français « témoin » est souvent dérivé du terme grec *μάρτυς*. Il fait allusion à quelqu’un que l’on prend pour protecteur (*μάρτυρος*) dans une instance généralement de justice ; c’est quelqu’un qui parle en faveur de la personne en litige. Nous sommes donc fondamentalement dans un contexte juridique.

3.1.1 Le martyr-témoin est quelqu’un qui garantit la véracité de la déposition que l’on fait dans cette instance judiciaire. C’est quelqu’un qui assure, qui atteste, certifie ou approuve que cette déposition ou cette déclaration faite par X est crédible et donc digne de foi. Ce martyr-témoin est souvent investi d’une autorité supérieure qui fonctionne comme une garantie pour la personne sous examen. C’est dans ce sens que l’on peut entendre une personne dire : « ce que je dis est correct, car monsieur Lambda m’est témoin ». Autrement dit, monsieur Lambda, lorsque sollicité, rendrait témoignage que la déposition faite par X est crédible, car il est véridique. Donc, monsieur Lambda confirme la véracité de la déposition.

¹⁷ Tharcisse T. Tshibangu (Mgr), « Préface : un guide pour cheminer vers nos sources », in Isidore Ndaywel à Nziem & Abraham Ndinga Mbo (dirs.), *Hommage à Théophile Obenga : Afrique centrale et Égypte pharaonique*, Editions du Cygne, Paris, p. 8.

¹⁸ Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Editions La Découverte & Syros, Paris, 2002 (Librairie François Maspero, Paris, 1961), p. 44.

¹⁹ Nous avons publié une étude plus vaste de ce terme « témoin », intitulé « De l’étymologie à la parousie : Martyr-Témoin », in *Actes du Symposium à l’occasion du 25^e anniversaire de l’assassinat de Mgr Christophe Munzihirwa, SJ : Prophète et Martyr, 28-31 octobre 2021, Kinshasa*, Editions Loyola, Kinshasa, 2022, pp. 184-201.

3.1.2 Le martyr-témoin est par ailleurs aussi quelqu'un qui ne recourt pas à une autre instance d'assurance ou d'autre autorité extérieure sinon lui-même. En fait, ici le martyr-témoin rapporte quelque chose sur quelque chose ou sur quelqu'un. Il rend témoignage, il atteste, il met son honneur en jeu. C'est un discours à la première personne. Il confesse que ce qu'il dit ou ce qu'il fait est conforme à la vérité des faits. Il est digne de foi. Autrement dit, le discours ou la vie du martyr-témoin est conforme à la réalité : à ce qui s'est passé ou en train de se dérouler en sa présence. C'est comme si le martyr-témoin veut dire qu'il est transparent, c'est-à-dire il reflète la lumière reçue de quelqu'un d'autre ou de quelque chose d'autre. Le martyr-témoin est donc un re-présentant de la vérité. Il en est une preuve (*μαρτύριον*) tangible. Le martyr-témoin rend manifeste la vérité et devient donc un témoignage tout court.

3.1.3 En outre, il est juste de remarquer que les Grecs anciens utilisent un autre vocable pour parler à la fois de la déposition faite par le témoin convoqué et de l'action de rendre témoignage. Il s'agit du substantif féminin *μαρτορία*. Notons, de plus, que ces quatre termes *μάρτυς*, *μάρτυρος*, *μαρτύριον* et *μαρτυρία* dérivent du seul verbe *μαρτυρέω* pour signifier « témoigner ». Ce dernier peut être aussi traduit par « attester » ou « donner l'assurance de » quelque chose à quelqu'un.

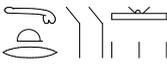
3.2 L'étymologie copte

Le mot martyr selon sa racine copte – que ce soit en dialecte du sud ou le sahidique, soit en dialecte du centre ou l'akhmîmique, soit en dialecte du nord ou le bohaïrique – garde plus ou moins le même sens que celui qu'il possède dans le grec ancien, surtout dans la koinè. Autrement dit, le martyr est d'une part un témoin (**ΜΝΤΡΕ** en sahidique / **ΜΕΘΡΕ** en bohaïrique), c'est-à-dire quelqu'un qui apporte un témoignage ou atteste au nom de, concernant ceci ou cela ou contre ceci ou cela. Il est la personne qui atteste ou fait témoignage (**Ρ ΜΝΤ** / **ΕΡ ΜΝΤ**) ; c'est-à-dire littéralement une personne qui prononce une parole ou fait une déposition ou une déclaration. Le martyr est d'autre part un témoignage (**ΜΝΤ**), c'est-à-dire une déposition en paroles ou confession en actes.

Par ailleurs, ce sens prend fondamentalement racine à partir du substantif sahidique **ΜΤΟ** ou de ses variantes bohaïrique **ΜΘΟ** / **ΕΜΘΟ**, et fayoumique **ΜΤΛ** / **ΕΜΤΛ**. Ce substantif renvoie à « la présence » ou à « la face ». Ainsi dans son emploi adverbial, on le traduirait par la locution « en présence de », « en face de », ou « au devant de ». Sous cet angle, nous dirions que le martyr-témoin est quelqu'un qui est ou qui fut en face de, en présence de, ou dans la proximité de ; c'est-à-dire d'un événement, d'un fait, d'une réalité, d'une personne. C'est en vertu de cette proximité que le martyr-témoin peut apporter un témoignage de première main ou peut être un témoin crédible, juste ou sincère (**ΜΝΤ**).

3.3 L'étymologie pharaonique ou égyptienne ancienne

Par son étymologie copte, le mot martyr fait signe vers la présence, comme nous venons de nous en apercevoir. De fait, cette indication n'est pas fortuite. Car le terme copte témoin (**ΜΝΤΡΕ** / **ΜΕΘΡΕ**) renvoie au mot égyptien ancien *mtrw* (*meterwu*) qui a deux graphies

légèrement différentes, à savoir ²⁰ et .²¹ La première graphie de *mtrw* (*meterwu*) signifie « témoin », c'est-à-dire la personne qui apporte témoignage. Par contre, la deuxième graphie du même mot *mtrw* (*meterwu*) indique « le témoignage » lui-même, c'est-à-dire la déposition faite par voie orale ou par écrit. Cette dernière signification a quelques variantes graphiques, par exemple  *mtrt* (*meteret*),²²  *mtr* (*meter*)²³ ou  *mt(r)t* (*mete[re]t*).²⁴ Nous souhaiterons aborder ces deux connotations, relatives au témoin et au témoignage, en recourant à deux constellations sémantiques attachées à ce terme *mtr* (*meter*).

3.3.1 « Meter » et sa première constellation

Notons que le vocable *mtrw* (*meterwu*) est fondamentalement lié à *mtr* (*meter* ; ). Seulement, ce morphème *mtr* (*meter*) recèle plusieurs couches de signification. Nous voudrions en découvrir quelques-unes que nous rassemblons dans cette « première constellation » de signification.

1. La première couche de sens qui couvre le terme *mtr* (*meter*) dans cette première constellation est celle de présence, car elle est liée à la préposition composée  ou  - *m-b3h* (*m-bah*) - qui peut être rendue par « en présence de », « en face de », « au devant de » ou voire « être dans la proximité de ». Cette première couche sémantique fait allusion à une position ou à un état qui dénote une relation ou un rapport. Selon ce point de vue, le martyr-témoin est la personne qui a été ou qui est dans la proximité de ce qu'il rapporte. Il a été ou il est dans une position privilégiée pour pouvoir bien faire sa déposition.
2. La deuxième couche de sens qui recouvre le terme *mtr* (*meter*) est celle du verbe témoigner et ses corrélatifs, notamment attester ou certifier. Cette attestation peut se faire par le truchement du geste de poser de l'encre (souvent indélébile) sur un document par ses doigts, singulièrement le pouce. Ce geste signifierait poser sa signature sur un document pour en réclamer la responsabilité, l'authenticité ou la véracité. Selon ce point de vue, le martyr-témoin est la personne qui témoigne de quelque chose et prétend que son témoignage ou sa déposition orale ou écrite est sincère et digne de foi.
3. La troisième couche qui enveloppe le terme *mtr* (*meter*) est relative au verbe montrer et ses corrélatifs, par exemple, indiquer, exhiber, offrir, apporter ou rendre visible quelque chose. Sous cet angle d'approche, le martyr-témoin est la personne qui exhibe des vertus ou rend visible quelques bénéfices ou qualités. Il indique ce qui est objectif et apparent. Le martyr-témoin est la personne qui incarne certaines valeurs que la société loue ou apprécie. En fait, sa présence est un présent ou une occasion de joie ou une opportunité d'abondance

²⁰ A. Erman et H. Grapow (éds.), *Wörterbuch der Aegyptischen Sprache im Auftrage der Deutschen Akademien*, Akademie-Verlag, Berlin, 1971, vol. II, 172.1; R.O. Faulkner, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Griffith Institute - Ashmolean, Oxford, 1996, p. 121. Les deux dictionnaires seront désormais cités respectivement par les sigles *WB* et *CD*.

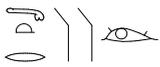
²¹ *WB* II, 172.11, 18.

²² *WB* II, 172.11, 18.

²³ *WB* II, 172.17.

²⁴ *CD*, p. 121.

pour son entourage. Autrement dit, le martyr-témoin incarne un certain idéal ou une certaine qualité ou une attraction aux yeux de la société. Il manifeste quelque chose de beau. En effet,

sa graphie  *mtr* (*meter*) suggère bien cet univers sémantique lié à la vue.

4. La quatrième couche qui entoure le terme *mtr* (*meter*) est associée au verbe révéler, dire tout, dénoncer, accuser, etc. De fait, le martyr-témoin est la personne qui ne cache rien de ce qui a été dit et fait. Il apporte en plein jour ce que l'on voudrait bien cacher. En ce sens, le martyr-témoin joue le rôle d'accusateur ou de témoin impartial et véridique au tribunal. Ce rôle est souvent dévolu au cœur de l'être humain au tribunal des dieux qui examine ce qu'a été la vie des vivants. Le cœur humain fonctionne comme la « boîte noire » de toute l'existence humaine. C'est dans le cœur que l'on voit sans aucun subterfuge ou malice tout ce que la personne a accompli pendant toute son existence terrestre. Alors que l'être humain peut mentir, son cœur ne le peut donc point.

Illustrons ce sens que recèle le mot *mtrw* (*meterwu*) par un extrait d'une supplication à deux variantes contenue dans le *Livre des Morts* – en abrégé LdM – du Nouvel Empire (16^e – 11^e siècle avant notre ère), que la personne décédée adresse à son cœur avant qu'elle entre dans la salle de jugement, de peur que son cœur se constitue en témoin accablant lors de son jugement par le dieu, en l'occurrence Osiris, et qu'elle soit condamnée à la deuxième mort ou la mort éternelle.



Figure 1: Photographie de la planche 3 du papyrus du feu scribe Any (). Sur la page gauche, on y a inscrit la version B du chapitre 30 du Livre des Morts (LdM 30B), que nous traduisons ici aussi. La page de droite n'est plus une version, mais un autre texte du chapitre 30 tout à fait. Elle contient les paroles entre le dieu juge Thoth (Djehouty) et l'Ennéade au sujet du défunt. Les paroles du dieu Horus qui présente le défunt à Osiris, et celles du défunt lui-même Any au dieu Osiris, devant lequel il déclare son innocence, sont inscrites sur la planche 4, dont la photo n'est pas ici.²⁵

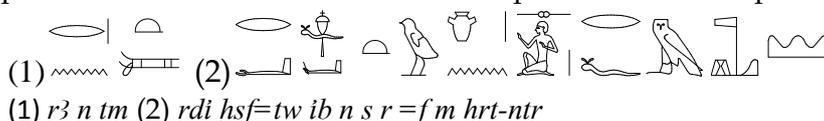
La scène ici dépeinte illustre le jugement des morts ou la pesée du cœur (psychostasie) que je commente partiellement à la note 38 de bas de page.

Légendes et illustrations

²⁵ Raymond O. Faulkner, *The Egyptian Book of the Dead: The Book of going forth by day: The Theban Recension*, Chronicle Books, San Francisco, 1994, planche 3.

- *Registre supérieur*, allant de droite à gauche, de la page de droite à la page de gauche:
Les noms des dieux tenant leurs sceptres *was* et assis sur leurs sièges : (1) Rê le grand dieu au milieu de sa barque ; (2) Atoum ; (3) Chou ; (4) Tefnout le seigneur du ciel; (5) Geb ; (6) Nout le seigneur du ciel ; (7) Nephthys et Isis ; (8) Horus le grand dieu ; (9) Hathor la maîtresse de l'Ouest ; et (10) les dieux Hou et Sia.
- *Registre inférieur*, allant de droite à gauche, de la page de droite à la page de gauche:
Le monstre *Ammyt* ou l'avaleur des morts ; le dieu Anubis à genoux maniant le plomb de la balance ; (3) Thoth (Djehouty) le scribe à la tête de l'oiseau Ibis. Il note le résultat de la pesée et le verdict du jugement; (4) Thoth (Djehouty) sous forme de babouin, au-dessus du pied de la balance ; (4) Shay qui se tient en face d'Anubis ; (5) ; Meskhenet, à la tête d'une femme couchée sur deux briques ;²⁶ (6) le Bâ, l'oiseau à la tête humaine ; (7) les deux dames représentent Renenet et Meskhenet (encore) ; (8) le défunt scribe Any habillé tout en lin blanc ; (9) l'épouse du défunt, vêtue de lin blanc également, tient un sistre en sa main droite ; et (10) dans la balance : le cœur du défunt est à gauche, et la plume d'autruche qui symbolise la maât est à droite.

La supplication entière au cœur humain de la personne décédée porte le titre suivant :



(1) *r3 n tm* (2) *rdi hsf=tw ib n s r =f m hrt-ntr*

(1) Formule²⁷ pour empêcher (2) que le cœur de quelqu'un ne s'oppose à lui dans le domaine de dieu (LdM 30A, 1-2).²⁸

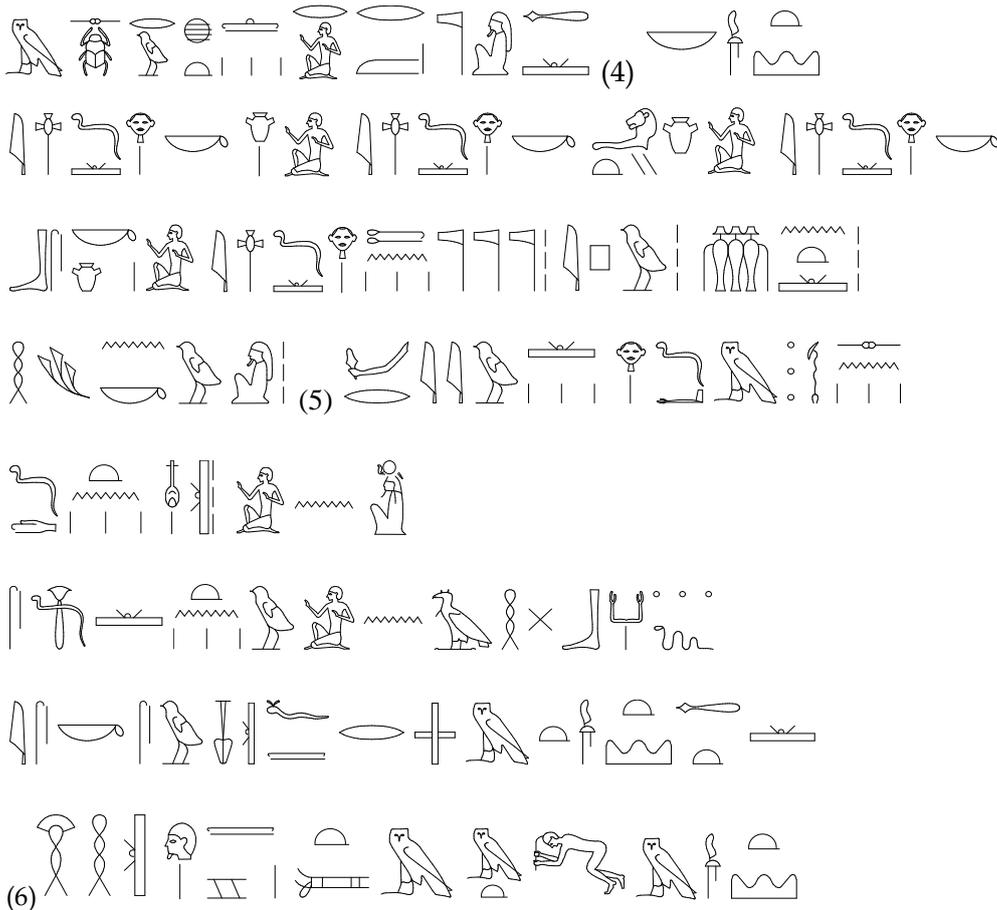
La supplication proprement dite se lit ainsi :



²⁶ Les deux briques représentent celles sur lesquelles les femmes égyptiennes s'accroupissent pour enfanter leurs bébés. Ainsi Meskhenet indiquerait la première place par laquelle l'être humain touche la terre. Meskhenet, en compagnie de Shay et Renenet, constituent les trois aspects de ce que les égyptologues interprètent comme le sort ou le destin, voire la destinée, lié à chaque personne humaine. Leur présence au jugement des morts suggérerait deux choses : d'une part, le jugement des morts porte sur tous les aspects de la personnalité et donc toute la vie du défunt en est concernée; et, d'autre part, ces trois aspects du destin révèlent que la mort est une nouvelle naissance à la vie qui ne finit pas. Autant Shay, Meskhenet et Renenet étaient présents à la naissance sur terre et ont pris soin de cette vie, autant ils le sont à la naissance à la vie après la mort et prendront bien soin de cette nouvelle vie.

²⁷ La « formule » est à comprendre dans le sens des « paroles rituelles qui doivent être prononcées dans certaines circonstances, pour obtenir un résultat ». Cette traduction tâche d'exprimer en fait l'idée de la bouche (|), c'est-à-dire ce qui sort de la bouche. C'est ainsi que l'on pourrait l'interpréter dans le sens de la parole, de la formule, de l'énonciation, du discours, de la déclaration. On peut le traduire carrément par « chapitre ».

²⁸ Cette proposition fonctionne comme le titre de la formule et il est généralement écrit à l'encre rouge. Nous convoyons cette idée de titre en le soulignant. Le « domaine de dieu » - littéralement « ce qui est sous (l'emprise de) dieu » - renvoie à la nécropole ou au cimetière. Cette prière est souvent écrite sur des amulettes de forme de scarabée, que l'on plaçait près du cœur du défunt entre les bandages de la momie. Dans certains textes, on voit le défunt en supplication devant son propre cœur.

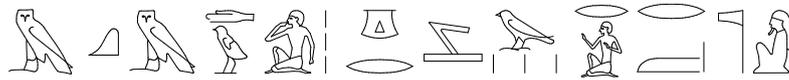
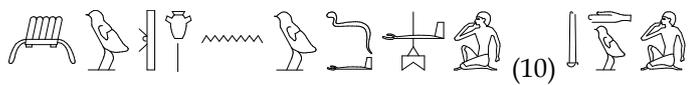
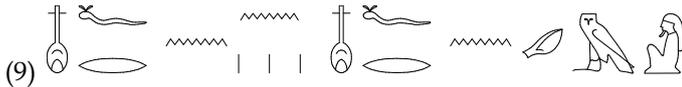
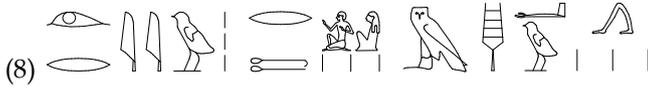
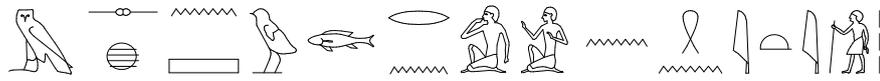
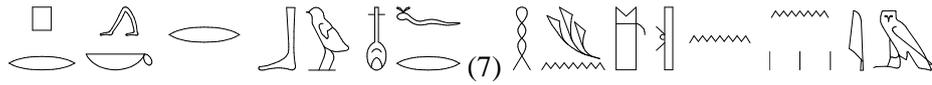


(1) *r3 n tm* (2) *rdi hsf=tw ib n s r=f m hrt-ntr*
ib =i n mwt =i sp sn h3ty=i n wn =i tp t3
m c h c (3) *r=i m mtrw r-gs nb ht*
m dd r=i iw ir.n=f st r wn-m3 c irt n=i
m shprw ht r=i r-gs ntr c3 (4) *nb Imnt*
ind-hr =k ib =i ind-hr=k h3ty=i ind-hr =k
bsk =i ind-hr =tn ntrw ipw hntw
hntw (5) *dsryw hr d mw =sn*
dd =tn nfr =i n R c
sw3d =tn wi n Nhb-k3w
isk sw sm3 =ft3 r imy imnt c3t
 (6) *w3h tp t3 tm m(w)t m imnt*

(2) Mon cœur de ma mère, mon cœur de ma mère, mon cœur de mon exister sur terre, ne te lève pas contre (3) moi en tant que témoin () en présence du Seigneur des choses !²⁹ Ne rapporte pas contre moi : « il a fait cela, en vérité », concernant ce que j'ai fait.

²⁹ Le « Seigneur des choses », le « grand dieu » et le « Seigneur de l'Occident » indiquent ici le dieu Osiris, qui préside à ce tribunal des morts, assisté de 42 « assesseurs ». Ceux-ci représentent fort probablement tous les nomes de l'Égypte, dont 22 pour la Haute-Égypte et 20 pour la Basse-Égypte. Au terme de sa dispute avec Seth concernant la légitimité de l'exercice du pouvoir sur l'Égypte entière, il est attribué à Osiris la présidence sur les morts qui reposent à l'ouest, où l'astre du jour se couche chaque soir. Osiris est déclaré victorieux

m3 c hrw (maâ-kheru), littéralement « juste de voix » ou « juste » tout simplement ; c'est-à-dire quelqu'un dont les paroles ont été trouvées véridiques au tribunal de dieu. Par ailleurs, tout défunt voudrait s'identifier à Osiris vainqueur de son adversaire ou de son ennemi et justifié par dieu. Seulement, Osiris ne revient plus sur terre. Il reste confiné au domaine du couchant, tandis que son héritier Horus-fils d'Isis (Harsiési) règne sur la terre des vivants, en Égypte, et doit combattre le mal et l'annihiler sur terre.



(2) *ib = i n mwt = i sp sn h3ty = i n hpr = i*

(3) *m ḥᶜ r = i m mtrw*

(4) *m shsf r = i m d3d3t*

m ir rkᵛ (5) = k r = i m-b3h iry mh3t

ntk k3 = i imyw ht = i (6) hnmw swd3 ᶜwt = i

pr = k r bw nfr (7) hn n = n im

m shnšw rn = i n šnyt

(8) *iryw(t) rmt m ḥᶜ*

(9) *nfr n = n nfr n sdm*

3w-ib n wdᶜ (10) mdw

m kmd(w) grg r = i r-gs ntr

(11) *m-b3h ntr 3 nb imnt*

(2) Mon cœur de ma mère, mon cœur de ma mère, mon cœur de mon devenir.³⁶

(3) Ne te lève pas contre (3) moi en tant que témoin ().

(4) Ne t'oppose pas à moi chez les magistrats.³⁷

³⁶ La version des autres papyri écrit le terme *hpr* de deux manières variées iconographiquement: et

hprw (kheperou) et *hprw (kheperou)*. Dans cette perspective, le terme fait référence au devenir de l'être humain sur terre ou au processus de croissance, d'apparition ou de manifestation visible de l'être humain le long des âges. Sous l'angle de cette dernière connotation, le terme *kheperou* est parfois rendu par « forme » ou « image ». Ainsi, de ce qui précède, on peut traduire cette version du texte de cette manière : « mon cœur de ma croissance ».

³⁷ Les magistrats ou les assesseurs font partie du tribunal qui juge les morts. C'est pourquoi on peut aussi traduire ce passage ainsi : « Ne t'oppose pas à moi dans le tribunal ». De fait, ce tribunal fait référence à ces 42 assesseurs, dont chacun est plus ou moins chargé de juger une faute spécifique, d'après certains textes.

Ne sois pas hostile (5) à moi en présence () du préposé à la balance.³⁸
 Tu es mon Ka qui est dans mon corps,³⁹ (6) (le dieu) Khnoum qui rend prospères mes membres.
 Monte vers la belle place⁴⁰ (7) arrangée pour nous là-bas.⁴¹
 Ne fais pas puer mon nom pour la compagnie⁴²
 (8) qui assigne des places à des humains.⁴³
 (9) Ce sera bon pour nous. Ce sera bon pour celui qui écoute.
 Ce sera heureux (10) pour le juge.⁴⁴
 N'inventes pas de mensonges contre moi auprès de dieu,⁴⁵

³⁸ La balance est maniée par le dieu cynocéphale Anubis et sert à peser le cœur de la personne décédée contre la légèreté de la plume d'autruche, symbole de la maât, c'est-à-dire contre l'exigence de la vérité-ordre-justice-rectitude. Si son cœur est plus léger que la plume, alors le défunt rejoint les dieux et vit pour toujours en leur compagnie. Par contre, si son cœur est plus lourd que la plume, alors il est avalé par l'*ꜥmmyt* (*ammyt*) ou l'avaleur des morts (*ꜥm-mwt* ou *am-mwt*), qui se tient tout juste à côté de la balance pendant le jugement. Cette créature  est de nature composite et presque surnaturelle. En effet, sa tête est celle de crocodile portant une sorte de crinière, sa partie postérieure est celle d'hippopotame, et sa partie antérieure ressemble à celle d'un félin - en l'occurrence tacheté - semblable à un lion et à un léopard ou autre grand chat apparenté. Cette destruction à travers cette créature terrible et fantasmagorique représente la mort éternelle ou la damnation. C'est ce que les anciens Egyptiens nomment « la deuxième mort », autrement dit mourir pour la deuxième fois. Plus tard, les autres sociétés environnantes ont atténué ce jugement, car ils l'ont trouvé incommensurable et inaccessible à tout être humain. Ainsi, ils ont supprimé la plume d'autruche comme le contre-part du cœur sur la balance et le parangon de la moralité. Le jugement des morts se fait désormais entre le bien et le mal que la personne décédée a commis pendant son existence terrestre.

³⁹ Dans ce passage, le *ka* est mis en parallèle avec le cœur qui est dans l'être humain. Alors, c'est quoi le *ka* ici? Il est difficile à traduire dans toutes ses connotations. Mais nous pouvons l'interpréter globalement comme une des composantes de la personne humaine, et de la divinité. Il est une sorte de corps spirituel, de demeure d'un des éléments spirituels d'une personnalité, à telle enseigne que l'expression « aller à son *ka* » devient l'euphémisme pour parler de la mort, et celle d' « aller avec son *ka* » pour exprimer l'intégrité d'une vie avec son implication de pureté éthique. Le *ka* possède la vie par ses qualités nutritives internes. Il pourrait ainsi donc représenter l'énergie vitale, la pureté d'une vie.

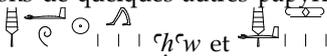
Du reste, par son iconographie, nous pourrions également dire qu'il assure une certaine fonction protectrice et unificatrice à l'endroit d'une personne. C'est ainsi que dans le passage sous examen, le *ka* est mis en relation au dieu bélier Khnoum qui préside aux cavernes de la crue du Nil à Esna, au sud de l'Égypte. Ce dieu, comme créateur, façonne ses créatures sur son tour, comme un potier avec l'argile, et il réunifie ou rassemble les membres de la personne décédée en vue de la vie qui ne cesse plus. Il donne donc consistance et vie à tout être humain. Dans ce passage, le cœur joue donc ce rôle de *ka* et de dieu Khnoum.

⁴⁰ Autre possible traduction : « Monte vers le bien... ».

⁴¹ La leçon d'autres papyri se lit ainsi :  *hn = n im* «...vers où nous marchons rapidement ».

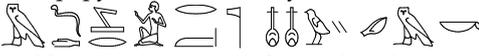
⁴² La compagnie indique ici l'entourage du dieu Osiris ou ses assesseurs au tribunal. Ainsi, la phrase se comprend dans ce sens-ci : « ne fais pas puer mon nom devant la compagnie ... ».

⁴³ La traduction que je viens de proposer est assez libre. Cependant, elle cadre tout de même avec la mission des assesseurs du tribunal d'Osiris. De fait, c'est eux qui, à l'issue du jugement du cœur, accordent la place qui convient au défunt. Ils n'interviennent pas ici dans un contexte de (re)création. Une possible traduction littérale selon la version du papyrus Aa pourrait se lire ainsi : « qui met des humains dans de bonnes places pour nous ».

Par ailleurs, les versions de quelques autres papyri donnent deux variantes du terme que nous avons traduit par « place », à savoir  et . La première variante indique le temps, tandis que la deuxième signifie le service ou les provisions. Nous pourrions alors traduire le passage en question de la sorte : «... qui assigne les humains selon le temps/selon le service ».

⁴⁴ Le terme que nous traduisons par « juge » signifie littéralement celui « qui tranche les paroles ». En outre, le juge est aussi celui « qui écoute ». Donc ce passage définit le juge comme la « personne qui écoute » et « qui tranche » les litiges.

⁴⁵ La leçon du papyrus du scribe Any se lit ainsi :


m dd grg r = i r-gs ntr nfr.wy sdm = k

(11) en présence du grand dieu, Seigneur de l'Occident (LdM 30B, 2-11).⁴⁶

5. La cinquième couche de sens qui recouvre le terme *mtr* (*meter*) renvoie aux verbes connaître quelqu'un, reconnaître quelqu'un ou annoncer quelqu'un. En l'occurrence, au sens passif, le martyr-témoin est une personne qui est connue et reconnue, car il rend manifeste l'idéal social en vigueur dans la société. En d'autres termes, il est respecté, apprécié et accepté dans sa société.

Seulement, ce sens passif est pareillement utilisé en relation à l'univers divin. Ainsi, le martyr-témoin est quelqu'un qui est connu et reconnu des dieux et dont la venue est annoncée aux dieux. Il est quelqu'un dont la vie ou les actions ont été appréciées, probablement parce qu'il a vécu selon l'idéal de la maât, i.e., de la vérité-justice-ordre-rectitude. Par contre, au sens actif, le martyr-témoin est quelqu'un qui connaît et annonce le temps qui vient. Dans ce contexte, le martyr-témoin est une personne qui connaît les choses et les personnes, quelqu'un qui est informé de la vie. Il n'est donc pas un ignorant. Il sait de quoi la réalité des choses est faite, car il possède un esprit et un cœur qui discernent. Le martyr-témoin est en fait un sage.

7. La septième enveloppe de sens qui couvre le terme *mtr* (*meter*) peut être traduite par les verbes assigner une charge, confier une mission, attribuer des droits ou donner des ordres. Sous cet angle d'approche, le martyr-témoin est une personne à qui est confiée une mission à réaliser, à qui des droits sont attribués à cet effet. On pourrait ainsi suggérer que le martyr-témoin est une personne en mission.

3.3.2 « Meter » et sa deuxième constellation

Nous venons de passer quelques minutes d'observation de la première constellation du mot *mtrw* (*meterwu*). A présent, il convient de fixer l'objectif de notre télescope sur la deuxième constellation relative au même terme *mtrw* (*meterwu*). Tout comme pour la

première, cette deuxième constellation gravite autour du morphème *mtr* (*meter*)  ; . Cette graphie a une petite variante :  *mty* (*mety*). Toutes les deux graphies *meter* et *mety* véhiculent pendant un même sens. Mais, pour des raisons de convenance, nous n'indiquons que le terme *mtr* (*meter*). Quel est alors ce sens indiqué?

Le terme en examen est un adjectif qui s'emploie à la fois pour les personnes et les choses. C'est un adjectif qui donne une qualité à la personne ou à la chose ; en fait il évalue la qualité de la chose à laquelle il se rapporte. L'adjectif *meter* signifie en général ce qui est juste, ajusté, exact, approprié ou précis. C'est ce qui est droit ou correct.

Eu égard à notre thème en étude, nous pourrions dire que le martyr-témoin entendu comme témoignage est *meter*. Cela voudrait signifier que la déposition ou la déclaration faite par le témoin est correcte, exacte, droite ou juste, c'est-à-dire que ce témoignage est conforme à la réalité des choses.

Seulement, lorsqu'il se rapporte à des personnes, en l'occurrence au martyr-témoin qui a fait sa déposition, l'adjectif *meter* signifie davantage ce qui est sincère, honnête, franc,

Ne dis pas de mensonges contre moi en présence de dieu. Comme il est bon que tu écoutes.

⁴⁶ Edouard Henri Naville, *Aegyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, vol. 2, A. Asher & Co, Berlin, 1886; Elibron Classics, pp.97-99. Voir aussi Paul Barguet, *Le Livre des Morts des anciens Egyptiens*, Collection Littératures anciennes du Proche-Orient, Editions du Cerf, Paris, 1967, pp. 75-76; Raymond O. Faulkner, *The Egyptian Book of the Dead: The Book of going forth by day: The Theban Recension*, Chronicle Books, San Francisco, 1994, planche 3.

authentique, intègre, véridique et juste. Ici donc *meter* apprécie le degré ou évalue la qualité de conformité du témoin à son for intérieur ou aux mouvements intimes du cœur ou de l'esprit. Le tribunal qui reçoit la déposition se poserait des questions suivantes au sujet du témoin: A-t-il dit toute la vérité et rien que la vérité ? N'a-t-il pas consciemment dissimulé une partie de la réalité pour quelques intérêts inavoués ? N'a-t-il pas fait obstruction à la manifestation de la vérité ? N'est-il pas une personne fautive ayant tordu la vérité des faits ou corrompu l'état des choses? Le témoin a-t-il dit toute sa pensée ou vidé le fond de son cœur sur l'affaire en délibéré? Le témoin a-t-il fait preuve de bonne foi ?

Nous aurions pu continuer avec la troisième constellation du terme *mtr* (*meter*) pour nous élever à des faits célestes, astronomiques, physiques ou cosmiques, par exemple la crue du Nil, la course solaire, le calendrier égyptien et la lutte contre le mal. Mais nous nous arrêtons ici à ce domaine judiciaire qui est plus ou moins familier à beaucoup d'entre nous.

4. CONCLUSION

En guise de conclusion, nous aimerions premièrement exprimer notre admiration pour le projet d'études égyptologiques que Mgr Tshibangu a réalisé pour ce pays. Par l'érection du Centre d'Etudes Egyptologiques Cheikh Anta Diop de Kinshasa (CECAD) il a posé un cadre institutionnel solide et a ébauché les lignes d'horizon le long desquelles les générations ultérieures peuvent s'orienter dans leurs recherches en historiographie, en particulier en égyptologie et en antiquités africaines, à l'exemple de son mentor Cheikh Anta Diop et d'autres savants. Peut-être n'a-t-il pas eu assez de ressources spécifiques suffisantes pour pouvoir s'appliquer à sa « nouvelle égyptologie ».

Me souvenant d'un extrait du mot qu'il m'adressa lors de notre rencontre du 22 novembre 2011, « (...) égyptologue, dont nous attendons tous beaucoup », en présence du professeur Bertin Makolo Muswaswa, j'ai jugé bon d'offrir une petite illustration de cette « égyptologie nouvelle ». Ainsi, j'ai entrepris d'étudier le terme « témoin » en remontant à ses racines pharaonique, grecque et copte. J'aurai également pu fouiller dans d'autres langues africaines, en particulier négro-africaines vivantes, et spécifiquement celles de la R.D. Congo, pour noter la manière dont le terme « témoin » est désigné et voir comment elle pourrait éventuellement faire signe vers l'Egypte ancienne, et aussi pour considérer toutes ses connotations pragmatiques. En attendant, le professeur Kaumba Lufunda, enrichi de cette étude et partant du contexte historique congolais, nous fait remarquer pourquoi beaucoup d'entre nous n'aimons pas si facilement de nous constituer en témoin, dans la vie courante, surtout lorsqu'il s'agit des choses publiques et en relation à la justice.

Deuxièmement, nous souhaiterions appliquer *mutatis mutandis* les conclusions de cette petite étude du terme « témoin » à nous-mêmes et à Mgr Tshibangu. Cette recherche révèle que ce dernier a été un homme qui s'est posé devant Dieu et qui a reçu son éclat de ce Dieu comme la lune reçoit sa lumière du soleil. Il a été une grande opportunité pour son peuple et a répondu présent à sa mission au milieu de son peuple, comme chrétien, prêtre, évêque, scientifique et grand serviteur de l'Etat. Il a été un homme dont la vie fut une

interpellation pour son peuple. Comme le soldat égyptien  *mtrw* (*meterwu*), Mgr Tshibangu a été la sentinelle de l'Université congolaise dont le sommeil est une

abomination et dont les yeux voyaient un certain nombre de choses cachées aux yeux de beaucoup. Il a témoigné de sa foi en l'être humain et en Dieu.

Pr Mpay Kemboly, S.J.

gkmpay@gmail.com

Faculté des Lettres et Sciences humaines

Université de Kinshasa

Faculté de Philosophie S.P.Canisius, Université Loyola du Congo